



VENDREDI 9 MARS 2018

Cette année l'Association Sportive inaugurera sa première **BOUM CARNAVAL** à laquelle tous les élèves du collège sont conviés. Elle aura lieu le **vendredi 9 mars** prochain de **18h à 22h** dans le hall du collège en **tenue déguisée** !

Entrée : **5 euros** (de préférence par chèque à l'ordre de l' « Association Sportive du collège Saint Exupéry ») à **apporter le soir même**.
L'entrée donnera droit à 2 boissons et 3 crêpes sucrées. Possibilités de racheter des crêpes et boissons pour 50 centimes.

Les élèves ne seront pas autorisés à sortir du collège avant 22h sauf si vous précisez sur cette autorisation l'horaire de sortie ou avec la présence d'un représentant légal pour récupérer l'élève.



Cette autorisation est **A RENDRE QUELLE QUE SOIT LA RÉPONSE** au professeur d'EPS de l'élève **AVANT LE MERCREDI 7 MARS.**



Je soussigné(e) Mr/Mme , responsable légal
de l'élève en classe de

atteste qu'il/elle Ne participera pas à la boum

Participera à la boum de ... h ... à ... h ... (précisez les horaires)

Nous sollicitons les élèves pour apporter des crêpes !

Mon enfant N'est pas inscrit à l'AS Est inscrit à l'AS

Je souhaite apporter mon aide en réalisant des crêpes : NON

OUI (Précisez le nombre :)

SIGNATURE du responsable légal :

